

*Barnoyer Robert*  
*Maître de Conférences en Économie*  
*Université de Perpignan*

En 1935, la consommation de charbon représente encore 76% des besoins énergétiques des français malgré la forte concurrence des autres sources d'énergies (82% en 1930). La production houillère du Gard connaît un volume de charbon extrait croissant à la différence de la France. Cette évolution amène une transformation du rapport capital/travail. S'il y a une tendance à l'amélioration du rapport salarial avant 1913, après les tendances alternent du fait de la complexité des rapports sociaux de l'époque. Les instabilités politiques, économiques et financières en sont les raisons. Nous aborderons le thème de la façon suivante :

- I/ Introduction : Eléments économiques du secteur houiller français
- II/ le mirage de la rationalisation de la production sans mécanisation du processus
- III/ le problème de l'immigration comme solution à l'intensification du travail dans le processus de production

### **I/ Introduction : Quelques éléments économiques du secteur houiller français**

Toute la période est marquée par l'impératif de produire beaucoup de charbon et rapidement<sup>1</sup>. Le rôle de la main d'œuvre apparaît essentiel sur le plan quantitatif (effectif) et qualitatif (productivité du travail). Le tonnage de charbon extrait dépend de l'activité individuelle du travailleur mais aussi de la politique des exploitants en matière d'investissements. Le rendement du mineur est accentué ou freiné par l'équipement, l'investissement, l'outillage mis à sa disposition. En bref, la production de charbon est impulsée par le capital et le travail.

#### **1/ Le prix du charbon et sa détermination**

Dans le secteur houiller, jusqu'en 1920, il y a une entente (un cartel) entre firmes minières françaises pour maintenir les prix des charbons et les différencier en fonction de la concurrence étrangère. Cet accord entre entreprises minières contribue à maintenir en activité et même à préserver dans la prospérité de multiples compagnies ayant des rendements faibles et des coûts élevés. La houillère fournit un exemple fâcheux où les profits sont élevés, les investissements faibles, une productivité par mineur presque stagnante et des salaires insuffisants<sup>2</sup>. Cette cartellisation du secteur freine la concentration des entreprises minières.

La Grande Guerre a donné déjà un rôle crucial à l'Etat ; avec la crise économique, l'entrée dans la Seconde Guerre mondiale, l'État *prend la main* et fixe les prix du charbon. L'État va être un agent décisif au travers de sa politique économique.

#### **1.1/ Prix du charbon, secteur minier et balance des paiements**

▪ L'industrie française (hors industrie minière et industrie exportatrice) et les consommateurs français ont payés plus cher le prix du charbon, du fait de l'organisation administré/cartellisée de l'industrie minière.

La concurrence dans les autres branches se faisait selon un processus différent : la firme réalise un investissement qui favorise le progrès technique et permet de baisser les prix des biens et services fabriqués, cette baisse des prix suscitait une hausse de la demande du biens fabriqués, le taux de marge dégagé par la firme incitait à renouveler le processus productif et ainsi de suite. Dans l'industrie minière il en va autrement, le prix est un prix administré et non concurrentiel.

Mais la houille étant une énergie stratégique, il fallait en réduire le prix afin de permettre aux autres industries d'être compétitives sur le marché international, face à la concurrence. Agir ainsi, c'était donner l'occasion à ces industriels privés de réaliser des profits importants tandis que les houillères s'endettaient. L'État s'est donc servi du secteur clé des mines (comme du secteur nationalisé dans son ensemble) pour aider le système capitaliste à se conforter.

<sup>1</sup> Treppe Rolande, 1989, p.35 « Les trois batailles du charbon : 1936-1947 » Editions La Découverte. Dès 1920 s'ouvre la première bataille du charbon. o

<sup>2</sup> Asselain, 2011, tome 1 p.198 ; Treppe, 1989 pp.41-50 intitulé un chapitre sur l'insuffisance chronique de l'équipement des houillères françaises.

La fixation non concurrentielle du prix du charbon, pour aider les autres industries s'est avérée néfaste pour le secteur minier. Les dirigeants miniers sont jaloux de leur prérogatives, ils ne veulent pas que l'administration leur impose ses vues en matière économique.

▪ D'autre part, augmenter la production de charbon permet de réduire les importations françaises et de favoriser l'équilibre de la balance commerciale du pays, tout en réduisant la sorties de devises (stabilisant la valeur de la monnaie) et permettant l'équilibre du budget de l'État.

L'Etat va protéger le marché charbonnier (limiter les importations, augmenter les taxes...). Les compagnies minières, à l'abri de la protection douanière, ont fait acceptés leur vision individuelle et égoïste (défendre les dividendes de leurs actionnaires ou constituer des réserves ; ne pas faire les investissements productifs nécessaires car coûteux) au détriment de l'intérêt général) ...mais sans contraintes imposées aux compagnies par l'administration française.

Un des atouts pour réaliser une production de charbon plus forte et protéger la houillère est toujours d'investir c'est-à-dire financer de nouveaux travaux et mécaniser l'abattage. L'État et les compagnies minières ont-ils rempli leur tâche dans l'entre-deux-guerres ?

### **1.2/ Prix, salaires, investissements et profits**

Le prix de vente du charbon = prix de revient (salaires et autres coûts + les charges d'Investissements) + bénéfice des compagnies.

En fixant le prix du charbon l'État fixe à la fois ces variables dont les salaires et les profits, c'est-à-dire il *arbitre* entre les revendications des mineurs et les exigences des compagnies. Les charges d'investissements sont financées, en principe par les compagnies, avec leur autofinancement. Cela était leur fierté de financer leur propres investissements. Durant l'entre-deux-guerres, cela a été une discussion capitale entre l'État, les compagnies et les ouvriers des mines. La perte d'indépendance des exploitants a été la rançon du maintien du profit par l'Etat. Intervenir sur le prix de revient de la houille française s'est fait principalement en réduisant les coûts salariaux (les salaires, la durée de travail, la productivité...).

Comment produire c'est aussi comprendre le processus de production et les rapports sociaux afférents.

## **II/ Le leurre de la rationalisation sans mécanisation**

### **1/ Le manque de concentration des activités minières**

Dans l'industrie houillère, la cartellisation puis l'intervention de l'Etat à freiner la concentration des entreprises (inter et intra-entreprise) du fait des prix du charbon non concurrentiels. Les firmes charbonnières étaient morcelées et de petites tailles. De ce fait, les investissements productifs et la mécanisation de chaque compagnie étaient faibles et insuffisants.

A la Compagnie Grand-Combe, les divers rapports à la Libération sur l'état de la compagnie indiquent le manque de rationalisation de l'organisation productive et le délabrement des installations<sup>3</sup>.

### **2/ Le manque d'investissement productif et de mécanisation**

Cessous est le puits emblématique à La Grand-Combe du manque important d'investissement et d'un processus du travail archaïque.

« *La machine d'extraction du puits III est encore à vapeur (puissance 120 CV), la date de mise en service est 1878. Le système de criblage date de 1927, il est dans un état jugé 'passable' et utilisé à 95%. L'abattage se fait au pic (17%), au marteau piqueur (33%), sans havage (0%) ou à l'explosif sans havage (50%). Le mode de roulage dans les galeries principales se fait par traction animale.*<sup>4</sup> »

Cependant, au début du XXe siècle, la tendance dans les mines françaises est de s'équiper d'abattage mécanique (haveuses) même pour les exploitations de taille plus réduite (La Grand-Combe, Bessèges, Carmaux)<sup>5</sup>. Cette tentative de mécaniser le procès de production ne tient pas. On va rationaliser le travail mais sans mécanisation par des investissements concernant l'abattage du

<sup>3</sup> Archives municipales d'Alès 3C1 à 3C3. Certains matériels datent des années 1920 (Barnoyer, 2023).

<sup>4</sup> Selon un rapport du 01/07/1946 des Archives municipales d'Alès MINES 3C1 à 3C3).

<sup>5</sup> Sugier Fabrice, 1993, « Mineurs des Cévennes », tomes 2, Éditions Espace sud p.351.

charbon notamment. La crise des années 1930, va mettre en évidence ce retard technique et industriel face à la concurrence internationale<sup>6</sup>.

Les enquêtes nationales sur la production de 1936-1938 montrent des dirigeants miniers réfractaires aux investissements. La crise, comme dans d'autres pays, aurait dû permettre la réorganisation productive du marché charbonnier français avec une main d'œuvre abondante, des fournitures, du matériel bon marché du fait de la dépression, tout en permettant la réduction des coûts de production. Les compagnies ayant réalisés des bénéfices substantiels ne font pas les réinvestissements attendus. Pourquoi ?

Elles privilégient une politique de distribution des dividendes, il y a un lien très fort entre bénéfices réalisés par la compagnie et les bénéfices distribués sous forme de dividendes. De plus face à la faible demande de charbon, les entreprises minières préfèrent investir dans des industries annexes aux houillères (production d'agglomérés, entreprises d'électricité, d'eau), c'est le cas dans la Cévenne minière. Volume d'investissement faible et sous-mécanisation sont les conséquences de cette politique. Cette politique de gestion se marque par des frais de main d'œuvre croissant dans le prix de vente de la tonne nette produite. Pour l'entreprise, sans l'apport d'investissement neuf, la production de charbon devient un problème de main d'œuvre essentiellement.

### **3/ La rationalisation et l'intensification du travail sans mécanisation.**

**3.1/ On a dans la houillère, le mirage de la rationalisation du travail sans mécanisation par investissement productif.** Cette politique n'est pas porteuse d'avenir...pour les mineurs.

Les dirigeants des houillères jugent la rationalisation du travail plus rentable que la mécanisation et l'investissement productif. Les nouveaux gains de productivité résideraient dans une intensification du travail et cela par l'introduction du chronométrage des tâches aboutissant à la méthode des *points Bedaux*<sup>7</sup>. Ce chronométrage traduit un rapport de force entre le patronat houiller et les mineurs ou leurs syndicats. L'objectif recherché est d'accroître la productivité du travail et de lutter contre les 'pores' du travail, les temps morts. Les mineurs perçoivent cette organisation du travail comme un contrôle constant de leur activité permettant un salaire individualisé et non plus par équipe. Dans ce contexte économique, la variable utilisée par la compagnie va consister à réduire le coût du travail avec les mesures traditionnelles : augmenter le rendement (la productivité du travail augmente à La Grand-Combe et dans le Gard de 1932 à 1936) ; agir sur la durée du travail ; réduire les effectifs de mineurs avec les licenciements ; favoriser le chômage partiel ; exercer des pressions diverses sur les salariés et surtout réduire les salaires nominaux (baisse constatée durant la crise) en diminuant la partie fixe du salaire de base compensée par une augmentation de la partie variable selon le bon vouloir des dirigeants de l'entreprise.

Il y a une compression du salaire par tonne de charbon extrait. Etant donné la faible mécanisation du processus de production, les ouvriers mineurs supportent seuls les conséquences de la crise. Le profit par tonne à La Grand-Combe est croissant de 1931 à 1935.

Le système minier français s'appuie sur l'intensification du travail. À la veille et durant la guerre, les conditions de travail des salariés mineurs se dégradent.

### **3.2/ Le système de production et de rémunération Bedaux.**

Dans les houillères, les méthodes de travail sont chamboulées du fait de cette nouvelle stratégie économique. L'abattage au marteau piqueur est adopté, les tailles longues avec de multiples mineurs, se substituent aux tailles courtes où les hommes travaillaient par petites équipes homogènes, avec un chef de taille, où le salaire est collectif et se répartissait auprès des ouvriers selon la classe/catégorie de son appartenance. Le rythme de travail était choisi. La longue taille bouleverse ce mode d'exploitation. Il s'agit d'un travail non plus 'artisanal' mais un travail d'usine, à la chaîne. La division du travail en taille avec la spécialisation engendre le chronométrage et un nouveau mode de rémunération de l'unité de tâche, donc du salaire individuel. Le marteau piqueur individualise les tâches, en facilite la mesure pour identifier et diminuer les temps morts. Les mineurs sont profondément hostiles au chronométrage qui est supprimé en 1936 mais rétabli en 1938 jusqu'à la Libération.

<sup>6</sup> Enquête de 1936 sur le marché charbonnier : p.520 (prix de revient) et p.523 (prix de vente) des charbons en France et dans divers pays.

<sup>7</sup> La rémunération individuelle en points Bedaux a été choisie par plusieurs compagnies : La Grand Combe, Courrières, Anzin, et Roche-la-Molière.

Le marteau piqueur est-il une ‘vraie’ innovation productive ? On peut douter de l’efficacité du marteau piqueur : il déqualifie les conditions de travail du piqueur (travail pénible, bruyant et poussiéreux) ; le rendement économique de l’air comprimé est faible et dispendieux en consommations intermédiaires. Durant l’entre-deux-guerres, la rationalisation, l’intensification du travail des salariés des mines sans mécanisation lié par des investissements productifs a été une impasse.

### III/ Le mineur immigré : l’armée de réserve de l’industrie minière

Dans l’industrie minière, énergie vitale pour le pays, les règles drastiques et xénophobes concernant l’immigration française font l’objet d’un contrôle strict mais permissif. Les accords sont bilatéraux entre les gouvernements français et divers autres États, mais la Compagnie gardoise a aussi ses ‘centres’ de recrutement d’ouvriers mineurs.

3.2/ Après la Grande Guerre, pour l’extraction du charbon, l’investissement productif étant faible, la déqualification de l’abattage et l’utilisation intensive de la main d’œuvre, nécessite un besoin de travailleurs salariés. La Compagnie de La Grand-Combe recrute des travailleurs étrangers dont le nombre croît à partir de 1921 mais surtout de 1936 dans la Cévenne minière<sup>8</sup>.

La Compagnie attend de ce recrutement de migrants étrangers la baisse de ses coûts de production : par des salaires faibles à verser, contrat d’embauche d’un an, et par une grande flexibilité conjoncturelle de cette main d’œuvre notamment lors de la crise économique. Salaire faible et flexibilité non voulue concerne chacun des ouvriers immigrés. Le mineur immigré va être l’armée de réserve des houillères françaises, y compris à la Compagnie cévenole.

Les autorités françaises passent divers accords bilatéraux avec d’autres États européens. Le Comité Central des Houillères est l’interlocuteur privilégié des pouvoirs publics pour tout ce qui touche aux houillères. Cependant les dirigeants de la Compagnie Grand-Combe veulent garder leur indépendance en matière de recrutement de leur personnel ouvrier et ils ont leurs propres centres d’embauche à l’étranger : Italie dont la Sicile, Pologne, Espagne ; tout en s’appuyant sur le Comité national. La politique paternaliste de la compagnie est appliquée à ces populations immigrées notamment en les rassemblant dans des ‘camps’ ; au moment où la population autochtone s’opposait à cette politique paternaliste.

En 1936, dans la ville de la Grand-Combe, par ordre d’importance numérique, les Italiens (577) précèdent de peu les Tchécoslovaques (540), puis les Polonais (419) et les Espagnols (314). Ces nationalités dominent à La Grand Combe, plus certaines autres disparates (40 personnes). Les Algériens sont aussi recrutés en nombre par la Compagnie. Ils sont classés à part dans les recensements alors que ce sont des français jusqu’en 1962. Ils sont classés ici comme le fait Chambon sous la ‘rubrique’ Nord-Africains.

Pour 1936 dans le bassin d’Alès, on peut construire le tableau suivant :

Mines	Nord-Africains	Espagnols	Italiens	Polonais	Divers	Total des étrangers	Total général
Bassin d’Alès (H.B.C.)	1 081	489	591	1 367	675	4 203	12 136
Groupe Nord	87	112	130	574	80	983	4 058
Groupe Centre	656	156	371	263	396	1 842	5 257
Groupe Sud	338	221	90	530	199	1 378	2 821
Cie Grand Combe	654	152	382	239	386	1 810	5 163

Cette stratégie économique d’une rationalisation sans mécanisation du secteur minier, a engendré un mirage, dans l’entre-deux-guerres en France et à la Compagnie des mines de La Grand-Combe. Les dirigeants des compagnies minières avec l’aide de l’État sont largement responsables de ce retard technique des houillères française dans l’entre-deux-guerres.

La nationalisation du secteur houiller va transformer le rapport capital-travail au travers des investissements massifs, l’électrification et la formation professionnelle.

\*\*\*\*

<sup>8</sup> Barnoyer Robert, 2021, tableau p.162 « La Grand-Combe (Gard) et sa Compagnie des mines : démographie historique et économie (1836-1954) », Editions de la Fenestrelle ; Barnoyer Robert, « La Grand-Combe (Gard) et sa Compagnie des mines : les années 1914-1946 » Editions de la Fenestrelle (à paraître en décembre 2023).

